

Bruxelles, 11 juillet 2012

XXXVIII^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

**Audition de S.E. M. Abdou Diouf,
Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

Nous nous retrouvons donc cette année ici, à Bruxelles, à l'occasion de votre XXXVIII^{ème} Session annuelle pour ce rendez-vous régulier qui reste, pour moi, un moment privilégié d'échange avec votre Assemblée sur l'action de la Francophonie et sur les grandes évolutions au sein de notre espace.

Avant cela, je souhaiterais saluer le travail mené tout au long de cette année par votre Assemblée, vos Commissions et vos Réseaux, au service du renforcement des Parlements nationaux et par là, du débat démocratique. Alors que les pays de l'espace francophone traversent, pour nombre d'entre eux, des situations politiques complexes et exigeantes qui appellent, de notre part, une vigilance de tous les instants, la contribution de l'APF aux travaux des Instances de la Francophonie est essentielle. Le partage des informations et la mise en commun de nos analyses sur ces situations sont en effet nécessaires à l'approfondissement de notre action politique et des messages que nous portons auprès de nos pays membres comme sur la scène internationale.

Malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint cette année, nous avons souhaité maintenir le niveau de la coopération entre l'OIF et l'APF. Les relations entre l'OIF et l'APF ont continué à porter leurs fruits. J'évoquais, tout à l'heure les actions réalisées dans le cadre du programme Noria. J'apprécie aussi l'attention particulière qui a été accordée aux Parlements de pays où le français est modérément répandu.

Cette collaboration a également permis de favoriser l'implication des parlementaires dans les grands débats internationaux à l'occasion desquels la Francophonie a organisé des concertations entre ses Etats et gouvernements membres. Je pense aux actions de sensibilisation et de formation sur les enjeux climatiques, menées dans la perspective de la tenue, il y a quelques jours à Rio, de la Conférence des Nations unies pour l'environnement, ou encore à la participation d'une Délégation du Réseau de l'APF à la 6^{ème} Conférence francophone sur le VIH/Sida. Je veux également saluer la mobilisation de l'APF lors du Forum mondial de la langue française qui s'est tenu la semaine dernière à Québec. Je me réjouis que nous ayons pu permettre, ainsi, la participation à ce grand rendez-vous d'une quinzaine de jeunes issus, pour la plupart, des Parlements nationaux des jeunes.

Je voudrais, enfin, noter la contribution de votre Assemblée aux missions électorales déployées par l'OIF. Je vous encourage à approfondir le dialogue engagé avec la DDHDP sur cette question importante pour en améliorer la mise en œuvre et l'adapter aux évolutions des processus électoraux dans notre espace.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Je souhaiterais revenir un peu plus longuement sur la situation qui prévaut dans certains pays de notre communauté et qui ont fait l'objet de mesures de suspension de la part de la Francophonie et/ou de votre Assemblée.

Je commencerai, bien entendu, par le Mali, et la région du Sahel dont la plupart des pays sont membres de la Francophonie et qui, depuis le début de cette année, font face à une situation de crise politique et sécuritaire particulièrement grave. A la suite du coup d'Etat du 22 mars 2012, le Conseil Permanent de la Francophonie a décidé, conformément à nos textes, de suspendre le Mali de nos instances. Depuis, malgré les nombreux efforts déployés, la situation s'est détériorée et désormais une mobilisation plus déterminée est nécessaire et urgente. Nous avons recommandé la mise en place, à Bamako, d'une transition crédible et fondée sur le respect de l'ordre constitutionnel, qui implique forcément la mise à l'écart des putschistes. Il est nécessaire que, de toute urgence, soit élaborée une feuille de route consensuelle de la transition, incluant la préparation d'élections libres, fiables et transparentes, et définissant les modalités du rétablissement de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, et d'une organisation territoriale renouée et adaptée.

Depuis le coup d'Etat, la forte mobilisation de la CEDEAO et les efforts remarquables du Président Alassane Ouattara et du Médiateur, le Président Blaise COMPAORE, ont permis de s'engager dans cette direction. La Francophonie a clairement et activement soutenu cette démarche et ces efforts qui se sont traduits par la conclusion d'un accord cadre, le 1er avril dernier.

Depuis lors, le climat qui a régné à Bamako, l'agression scandaleuse et inacceptable, le 21 mai dernier, contre le Président par intérim Dioncounda TRAORE ont compliqué le travail de la médiation et le traitement de la question du Nord.

Le rétablissement de la paix et de la sécurité et de l'unité du Mali est un enjeu majeur et prioritaire. Les mouvements terroristes, les groupes armés radicaux se sont renforcés et cherchent à imposer leur loi aux populations de ces régions dont la situation humanitaire s'est gravement dégradée. La criminalité organisée et les trafics, d'armes et de drogue en particulier, s'accroissent en toute impunité. J'ai exprimé mes inquiétudes face à ces évolutions et appelé à une mobilisation rapide et massive de toute la Communauté internationale. Ces préoccupations, je les ai partagées avec plusieurs dirigeants ouest africains, ainsi qu'avec Son Excellence Monsieur BONI YAYI, Président de la République du Bénin et Président en exercice de l'Union africaine. Nous avons, en outre, multiplié les échanges avec le Médiateur de la CEDEAO et avec nos autres partenaires, l'Union africaine et l'Union européenne en particulier, notamment dans le cadre du Groupe international de soutien et de suivi sur la situation au Mali, mis en place, le 7 juin dernier à Abidjan, et dont l'OIF est un membre actif. Ce Groupe a élaboré un premier cadre d'action qui sert de référence aux actions diplomatiques actuellement en cours.

Désormais, comme je le souhaitais, toute la communauté internationale s'est saisie de cette crise et montre sa détermination à agir, et à agir conjointement, pour renforcer les actions de la CEDEAO et impliquer plus activement tous les acteurs concernés, pour organiser la transition à Bamako, pour chercher des solutions politiques au Nord, et prendre les mesures sécuritaires nécessaires dans l'ensemble des pays du champ.

Il est bien évident que la Francophonie intensifiera son accompagnement de cette dynamique et prendra toute sa part, dans ses domaines de compétence, dans les actions mises en œuvre pour permettre au Mali de rétablir sa démocratie et de restaurer son unité et la paix dans la région.

Je souhaite, également, dire un mot sur la Guinée Bissau, pays membre de la Francophonie que nos instances ont suspendu en avril 2012, suite au coup d'Etat perpétré en mars. Malgré la conclusion d'un accord de sortie de crise, à l'initiative de la CEDEAO, la situation demeure préoccupante et instable. Il est impératif que les différents partenaires fassent mieux converger leurs démarches et suivent les recommandations du Conseil de sécurité et de l'Union africaine pour que ce processus de sortie de crise puisse produire des effets satisfaisants et durables. La fragilité structurelle de cet Etat impose également que d'importantes réformes, en particulier dans le secteur de la sécurité, soient rapidement conduites, si la Guinée Bissau veut retrouver durablement le chemin de la paix et de la démocratie.

Concernant Madagascar, également suspendu des instances de la Francophonie depuis avril 2009, je veux insister, aujourd'hui, sur les avancées constatées depuis notre dernière rencontre, il y a un an à Kinshasa. Depuis la signature par les principaux acteurs malgaches de la Feuille de route de sortie de crise, en septembre 2011, sous les auspices de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC), des étapes ont été franchies qui peuvent permettre enfin la tenue rapide d'élections et un retour à un ordre constitutionnel durable. La Francophonie, très impliquée dans la résolution de la crise malgache, poursuit et renforce ses actions d'accompagnement de la mise en œuvre par les autorités malgaches de cette Feuille de route.

Conformément aux décisions du Conseil permanent de la Francophonie du 30 mars 2012, et à la demande de la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENIT), nous avons mobilisé notre expertise dans le cadre de la préparation du processus électoral de sortie de crise et un certain nombre de recommandations ont défini les conditions pour la tenue d'élections transparentes et inclusives, dans les meilleurs délais. La nouvelle CENIT a engagé, avec sérieux et détermination, les travaux de préparation du processus électoral.

Vous le savez, le contexte politique et social malgache est de plus en plus critique et le pire est à craindre. Aujourd'hui, la tenue des élections est une priorité. Je suis convaincu que les préparatifs du processus électoral, s'ils sont bien soutenus et gérés, peuvent conférer une dynamique forte à la sortie de crise. Des discussions sont en cours, sous l'égide de la SADC, pour un accord politique qui doit clarifier les conditions d'une élection présidentielle. Nous encourageons cette initiative, largement soutenue par la communauté internationale, et qui contribuera de manière décisive à accélérer le processus de sortie de crise.

Dans ces pays en crise, que je viens d'évoquer et qui ont été suspendus, on mesure bien l'importance de la tenue d'élections législatives réellement libres, fiables et transparentes pour réussir un retour à l'ordre constitutionnel et au rétablissement d'une démocratie durable. L'OIF est mobilisée et active pour contribuer à relever ces défis.

Mais je note qu'un nombre important de pays francophones sont actuellement engagés dans la préparation d'élections législatives qui vont se tenir dans les prochains mois. Je ne les énumérerai pas toutes, mais ce calendrier électoral francophone chargé démontre que, désormais, ces rendez-vous démocratiques avec le peuple sont devenus la norme et qu'ils conditionnent et renforcent les processus de consolidation de la démocratie. Notre tâche, à présent, est de tout faire pour contribuer à l'amélioration de la qualité et de la crédibilité de ces scrutins.

C'est dans ce sens que nos programmes d'accompagnement des processus électoraux évoluent et se renforcent. Nos experts sont ainsi intervenus récemment au Bénin et au Burkina Faso sur les questions de modernisation des listes électorales. Ils sont également à l'œuvre au Tchad et en Centrafrique pour l'amélioration des systèmes électoraux. Ils sont, enfin, engagés en Guinée où la Francophonie œuvre pour aider, avec l'appui des partenaires internationaux, à surmonter les difficultés qui retardent les préparatifs des élections législatives. Ces scrutins législatifs sont attendus depuis près d'un an maintenant ; ils doivent parachever le processus de sortie de crise.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

J'avais consacré l'an passé, devant vous, un long développement sur les mouvements populaires qui venaient de bousculer le monde arabe. Les révolutions tunisienne et égyptienne, ont porté un immense espoir de démocratisation, non seulement pour ces pays, mais pour l'ensemble de la région. En suivi des engagements pris par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Montreux, l'Organisation internationale de la Francophonie s'est mobilisée pour accompagner ces processus de transition, en particulier en Tunisie. La Francophonie a été très présente à l'occasion des élections de l'Assemblée nationale constituante qui se sont tenues le 23 octobre 2011. Une importante mission d'observation, à laquelle l'APF a activement participé, a été déployée sur l'ensemble du territoire tunisien, à l'occasion de ce grand moment démocratique et historique, salué par l'ensemble de la communauté internationale.

Mais vous le savez, la réussite d'une élection n'est qu'une étape du processus de transition, et il nous faut demeurer à la fois vigilants et mobilisés afin que les étapes suivantes, tout aussi importantes, puissent conduire à la consolidation durable de la démocratie. Le rôle des Parlements est à ce stade essentiel, et nous en prenons la pleine mesure alors que se sont engagés en Tunisie et en Egypte, non sans difficultés, les débats parlementaires. Je sais

toute l'attention que porte l'APF aux travaux en cours en Tunisie et en Egypte pour la rédaction des textes fondamentaux et la mise en place des nouvelles institutions démocratiques. Je suis persuadé que votre expertise et votre expérience peuvent être mobilisées très utilement auprès de ces nouveaux parlements.

C'est avec ce même souci d'inscrire notre action dans la durée, et de favoriser l'enracinement démocratique, que nous avons souhaité renforcer la mise en œuvre du Plan d'action élaboré en soutien aux acteurs tunisiens de la transition dans les domaines de l'appui aux médias, de la mise en œuvre de la justice en sortie de crise, et dans le secteur des droits de l'Homme.

Notre mobilisation commune dans ces pays est d'autant plus nécessaire, qu'après une période de grand enthousiasme, nous revenons aujourd'hui aux dures réalités d'une série de transitions difficiles, et même incertaines qui peuvent mettre en péril les succès démocratiques que nous appelons de nos vœux.

Comme vous pouvez le constater, tout au long de cette année, la Francophonie a poursuivi ses actions en faveur de la consolidation de la démocratie et des institutions de l'Etat de droit dans nos Etats membres. Cette mobilisation s'est traduite par l'encouragement et l'accompagnement de la modernisation des institutions, mais aussi par le rappel au respect des principes fondamentaux de la démocratie, à la séparation des pouvoirs, à l'indépendance de la justice et au renforcement de l'Etat de droit dans ses Etats membres.

A cet égard, plusieurs cas préoccupants d'atteinte au statut de parlementaires nous ont été signalés et nous ont conduits à rappeler l'importance que la Francophonie accorde à l'indépendance et l'autonomie des parlements et des personnes investies par le peuple du pouvoir législatif afin d'assurer la légitime répartition des pouvoirs dans un dialogue démocratique. Il est, je le crois, impératif pour garantir une vie politique apaisée, que le statut des parlementaires soit non seulement prévu et encadré, mais surtout protégé, a fortiori lorsqu'il s'agit d'élus de l'opposition. Je me félicite, à cet égard, des efforts engagés par l'OIF et l'APF au cours de ces derniers mois pour s'assurer du respect de ces principes.

Je voudrais saluer la présence parmi nous du Président Aubin Minaku DJALANJOKU de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, et à travers lui la nouvelle Assemblée qui va être amenée, à l'issue d'un processus électoral qui nous a fortement interpellés, à jouer un rôle décisif dans le processus de consolidation de la démocratie congolaise.

Comme vous le savez, les préparatifs de notre prochain Sommet, qui se tiendra en octobre à Kinshasa, progressent et nous sommes tous mobilisés pour créer les conditions les plus favorables à la réussite de cette rencontre capitale pour la communauté francophone.

J'attache une importance toute particulière au travail entrepris, en RDC, par le nouveau gouvernement, par les parlementaires, par les acteurs politiques et de la société civile en faveur du redressement nécessaire du système démocratique congolais.

Dans cette période qui va nous mener au sommet, trois domaines prioritaires me paraissent nécessiter un effort significatif : l'amélioration du système électoral pour les prochains scrutins, la refondation des institutions pour renforcer l'Etat de droit, et enfin l'amélioration de la protection des droits et des libertés.

L'Assemblée s'est déjà emparée de ces sujets et elle peut compter sur nos encouragements et un accompagnement actif de la Francophonie pour mettre en œuvre toutes les actions attendues dans ces domaines.

Je n'ai pas besoin d'insister une nouvelle fois sur l'importance que j'attache à la réussite de notre Sommet, mesurant bien la valeur des efforts que la RDC doit déployer pour garantir cette réussite.

Sous le chapitre de la consolidation de la démocratie, je voudrais également évoquer l'approfondissement permanent de l'action francophone en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

Le 27 février dernier, à Genève, j'ai été invité à intervenir, pour la première fois, devant le Conseil des droits de l'Homme, à l'occasion de la session d'ouverture du Segment de haut niveau de la 19e session. J'ai pu ainsi saisir cette importante occasion pour livrer aux représentants des Etats membres du Conseil, le message d'une communauté francophone qui partage un ensemble de principes, en particulier ceux de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'Homme, de l'égalité et de la non-discrimination, du dialogue politique et de l'impératif démocratique, y compris dans les relations internationales.

Ces principes, une fois énoncés, doivent être suivis d'engagements, de réalisations concrètes. Il vous revient à vous, parlementaires, la haute responsabilité de vous saisir systématiquement et de faire aboutir les procédures de ratification des instruments internationaux en matière de droits de l'Homme.

Je serais heureux que nous puissions ensemble, l'an prochain, évaluer les avancées dans ce secteur, voire les difficultés rencontrées.

A cet égard, je souhaite profiter de ma présence parmi vous pour réitérer le message que j'avais délivré à l'occasion du Forum mondial pour la prévention contre la torture, organisé en décembre 2011 par l'Association pour la prévention de la torture (APT). Un trop grand nombre de pays, y compris dans l'espace francophone, la pratique encore. Sur les 60 États parties à ce protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture, 42 sont membres de notre Organisation et parmi eux, 32 l'ont déjà ratifiée. Je m'en réjouis, mais ce n'est pas suffisant. J'appelle une nouvelle fois l'ensemble des Etats membres de la communauté francophone à procéder à la ratification de ce protocole facultatif.

Votre mobilisation est également essentielle pour que les recommandations issues du premier cycle de l'Examen périodique universel, pour chacun de vos pays, puissent être effectivement mises en œuvre. La Francophonie, dans le cadre de son partenariat avec le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, a été présente aux côtés de nombre de vos délégations pour aider à préparer cet Examen ; nous nous engageons à poursuivre cet accompagnement lors de la phase de mise en œuvre des recommandations qui constitue la phase la plus critique et la plus importante de tout le processus de l'EPU. Outre qu'elle détermine l'efficacité et la crédibilité du mécanisme, cette étape démontre l'engagement des États dans la promotion et le renforcement effectifs des droits de l'Homme sur le terrain.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Je voudrais, maintenant, vous livrer quelques éléments d'information concernant notre action de coopération multilatérale et évoquer, pour commencer, notre engagement en faveur de la langue française, de la diversité culturelle et linguistique, qui est aussi votre engagement, tant l'APF s'investit avec ardeur et efficacité dans ce dossier, sous l'impulsion particulièrement volontaire du Sénateur Legendre, votre Secrétaire général parlementaire.

Je saluais, voilà quelques instants, votre mobilisation à l'occasion du premier Forum mondial de la langue française, qui vient de se tenir à Québec. Cette initiative, vous le savez, me tenait particulièrement à cœur car, pour la première fois, un événement de grande ampleur devait nous permettre de célébrer la langue française, mais aussi d'envisager son devenir.

Je crois que nous pouvons affirmer que ce Forum, qui a accueilli plus de 1500 participants en provenance d'une centaine de pays du Nord et du Sud, francophones et non francophones, a été un grand succès, tant par l'organisation que par la qualité des intervenants et des débats, et qu'il a pleinement répondu à nos attentes.

Il nous revient, maintenant, de dégager la substantifique moelle de ces échanges et de la porter à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Kinshasa. Quel suivi ferons-nous de l'événement? Saurons-nous tirer profit des liens qui se sont tissés à Québec et des réseaux qui s'y sont créés? Comment prendrons-nous en compte les idées, les propositions, les recommandations émises à cette occasion lorsque viendra le temps d'élaborer un nouveau cadre stratégique décennal? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles il nous faudra répondre.

Autre dossier qui sera soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Kinshasa : le projet de « Politique intégrée de promotion de la langue française ». Lors de notre dernière rencontre, je vous avais fait part de l'évolution des travaux menés, par l'OIF et l'ensemble des opérateurs, au sein du Pôle langue française, créé en juillet 2010 à cet effet. Il en est résulté un document consensuel qui a été entériné, par le Groupe de travail sur le français dans la vie internationale et présenté au CPF. Il est entendu que ce projet va être ajusté afin de tenir compte des résultats du Forum mondial de la langue française. Cette politique intégrée de promotion de la langue française, qui constitue une base solide sur laquelle s'appuiera toute l'action de la Francophonie au cours des prochaines années, fait une large place aux Etats et gouvernements. C'est dire que les parlementaires que vous êtes sont directement concernés et que je compte sur l'engagement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de ses membres pour veiller à sa mise en œuvre.

Parlant de mise en œuvre, je voudrais en profiter pour évoquer, brièvement, notre mobilisation en faveur du respect des textes ou statuts qui régissent l'usage du français dans la vie internationale.

Les Jeux olympiques de Londres s'ouvriront dans quelques jours. Comme à l'accoutumée, j'ai désigné un Grand témoin de la Francophonie, chargé de s'assurer que cette importante manifestation sportive fasse au français la place qui lui revient au regard des statuts du Comité international olympique. C'est ainsi que la Très Honorable Michaëlle JEAN, à l'issue d'un long processus de négociation, a signé, le 24 mai dernier, avec Lord Sebastian COE, Président du Comité organisateur de ces Jeux, une Convention pour l'usage du français dans les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Londres 2012.

Concernant la mise en œuvre du vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, l'Observatoire de la langue française, dans le second document qu'il a produit, avait souligné que la mise en œuvre du vade-mecum pâtissait du fait que l'existence même de ce texte était parfois ignorée par les représentants des Etats et gouvernements sensés l'appliquer.

C'est donc sur la base de ce constat, qu'ont été organisés, en concertation avec les Représentations permanentes de l'OIF auprès des organisations internationales, des séminaires d'information et de sensibilisation. Une première rencontre avec le Groupe des ambassadeurs francophones à New-York a eu lieu en avril 2012. Une autre s'est déroulée en juin, à Addis Abeba.

Dans les deux cas, les ambassadeurs francophones se sont montrés très sensibles à cette question et très engagés en faveur de la langue française. Malheureusement, il s'est effectivement avéré que la grande majorité d'entre eux - 90% à New-York, 95% à Addis-Abeba - ignoraient jusqu'à l'existence du vade-mecum.

Il y a là, vous le voyez, tout un travail à mettre en place pour que l'information circule, et surtout pour que les décisions prises au plus haut niveau soient suivies d'effets.

Avant de clore ce point, je voudrais m'arrêter sur la collaboration entre l'OIF et l'UNESCO pour la mise en œuvre de la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, collaboration qui s'est notamment exprimée, le 21 mai dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, dans le lancement d'un ouvrage élaboré conjointement et intitulé « Politiques pour la créativité – Guide pour le développement des industries culturelles et créatives ». Ce guide a pour objectif d'encourager l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques culturelles dans le but de favoriser l'éclosion et le développement de filières et d'industries culturelles innovantes et performantes.

Je veux, à cet, égard saluer le partenariat étroit et fructueux qui nous lie à l'APF sur ce dossier aussi, dans le cadre, notamment, du Plan d'action ambitieux que vous avez adopté en suivi de la CIDEDEC.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Je voudrais en venir, maintenant, à notre action en faveur du développement durable ; les sujets de préoccupation ne manquent pas : la reprise économique attendue depuis 2008 tarde toujours et la croissance tend à s'affaiblir ; l'impatience s'empare de la jeunesse qui peine à trouver les emplois qu'elle espérait ; les femmes voient se durcir à nouveau leurs conditions de vie et l'accès aux activités économiques libératrices.

Le système économique multilatéral, en pleine mutation, reste soumis à de fortes tensions. C'est pourquoi, conscients des défis que doivent affronter les pays à faible revenu ou souffrant de vulnérabilités spécifiques, le Secrétaire général du Commonwealth et moi-même avons poursuivi avec assiduité nos interventions conjointes auprès du G20 et des différents Groupes de travail mis en place dans ce cadre.

Nous avons ainsi rencontré ensemble, en octobre 2011, à Paris, le Président de la République française, Président du G20, en prélude du Sommet de Cannes, pour parler du financement du développement. A la suite de nos efforts, le Mexique nous a associés, comme l'avait fait la Corée et la France, aux réflexions du Groupe de travail sur le développement, le 19 avril 2012, à l'occasion de la réunion des pays francophones à faible revenu qui se tient dans le cadre des Assemblées de printemps des institutions de Bretton Wood à Washington. Nos deux organisations ont ensuite été reçues en mai à Mexico par le Président de la République mexicaine, Président du G20 pour 2012, pour faire part de notre point de vue sur les priorités retenues par le Mexique, la croissance verte et la sécurité alimentaire. Il nous appartient de faire en sorte que nos rencontres avec les Présidents du G20 se poursuivent dans le cadre d'une association régulière et étroite de la Francophonie et du Commonwealth aux travaux de ce Groupe. A ce titre je dois rencontrer, juste après cette session, l'ambassadeur de Russie en France, dans la perspective de la Présidence russe du G20 en 2013.

Nos démarches ont également conduit à notre participation à différentes réunions du Groupe de travail du G20 sur le développement et du Groupe spécial des Nations Unies sur les financements innovants. Si le terme de financements innovants, tant publics que privés, soulève parfois des réticences, tous les pays s'accordent désormais à reconnaître l'ampleur des besoins de financement du développement et la nécessité d'y répondre, que ce soit au niveau du G8 et du G20, ou en d'autres enceintes. De ce point de vue, la concertation francophone au niveau des assemblées des institutions financières internationales, à Washington, est devenue un moment reconnu de ces réunions et le FMI l'accueille désormais dans ses locaux, en vue de prendre connaissance de la position francophone sur les mécanismes possibles de financement du développement.

Deux grands rendez-vous ont marqué l'année 2012 en matière de développement durable et de solidarité. La Francophonie s'y est largement associée, de même que sa jeunesse et sa société civile.

Ainsi la Francophonie a pris part, en avril à Doha, à la XIII Conférence des Nations Unies sur le Commerce, l'Economie et le développement, la CNUCED, dans la suite de sa participation, en 2011 à Istanbul, à la 4^e Conférence sur les Pays les Moins Avancés. Conformément à son statut d'observateur, elle a été invitée à faire une déclaration dans laquelle elle a réitéré son plaidoyer en faveur des pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Elle a en particulier souligné la nécessité d'améliorer la cohérence et la convergence des politiques en faveur du développement et de prendre en compte les vulnérabilités spécifiques à un certain nombre de pays à faible revenu, qu'il s'agisse d'enclavement, d'exposition aux catastrophes naturelles ou de dépendance envers certains produits. Elle a également saisi l'occasion de cette Conférence pour traiter de la coopération tripartite et de la coopération Sud-Sud : dans ce domaine, elle renforce sa coordination avec le Secrétariat général des pays ACP et a adopté, lors de son dernier Conseil permanent, un texte de référence.

De même, la Francophonie a activement préparé et alimenté le Sommet RIO+20, singulièrement à travers l'organisation de deux Forums importants: l'un sur la Jeunesse et les Emplois verts, à Niamey en février ; l'autre sur l'ensemble des dossiers de RIO+20, à Lyon en mars.

Je veux, ici, souligner la synergie entre l'OIF et l'APF à l'occasion de ce travail préparatoire et tiens, notamment, à remercier, une nouvelle fois, le sénateur LEGENDRE d'avoir adressé, aux sections de l'Assemblée parlementaire, un message pour les mobiliser et les sensibiliser afin de faire prévaloir les enjeux de la diversité culturelle dans le cadre de la négociation de Rio+20.

Malgré un plaidoyer appuyé de ma part, lors du Forum de Lyon, marquant l'attachement francophone pour que la Culture soit considérée comme un « quatrième pilier » du développement durable, nos propositions n'ont toujours pas été prises en considération. Le combat pour la diversité culturelle est notre combat. Même si une fois encore les résultats de la Conférence RIO+20 ne sont pas à la hauteur de nos attentes, nous poursuivrons nos efforts et nous comptons en particulier sur les parlementaires pour nous aider.

Permettez-moi, à ce stade, de vous dire quelques mots des trois projets pilotes mandatés par les Chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Bucarest, en 2006.

Et tout d'abord, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM). Fort du bien-fondé de sa démarche, de ses partenariats, où se signale particulièrement la Fédération Wallonie-Bruxelles qui nous reçoit cette année, et de ses réussites, le projet IFADEM poursuit son développement. Au Bénin et au Burundi, le déploiement annoncé en 2011 a poursuivi son cours, avec l'appui de l'Agence française de développement. Il est marqué par un changement d'échelle conséquent : quatre mille instituteurs béninois commenceront leur formation à la fin de l'été 2012, tandis que les mille huit cent instituteurs burundais l'ont quant à eux déjà achevée. Nous disposerons dans quelques mois d'une étude approfondie sur cette phase de déploiement au Burundi.

En Haïti, malgré un retard dû aux événements de janvier 2010, 427 instituteurs suivent actuellement la première formation, avec des retours globalement positifs. Nouvelle venue, la République démocratique du Congo qui connaîtra sous peu sa première formation IFADEM au Katanga, avec 600 instituteurs concernés. La mise en place des activités à Kinshasa et au Katanga, en partenariat avec Wallonie-Bruxelles International et l'Association

pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger, se déroule selon le calendrier.

L'Initiative s'étend en 2012 à deux nouveaux pays, le Liban et le Niger, qui mettent actuellement en place des instances nationales de gouvernance. D'ici à 2013, quatre nouveaux pays devraient également rejoindre l'Initiative.

Autre projet pilote : les Maisons des Savoirs (MDS). Ce projet, conçu et mis en œuvre, en 2008, par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Association internationale des maires francophones (AIMF), en collaboration avec l'AUF et TV5MONDE, à Chisinau, Hué, Kinshasa et Ouagadougou, vient de faire l'objet d'une évaluation. L'OIF et l'AIMF examinent les résultats, résultats qui montrent à la fois des mérites et des faiblesses. Il n'est pas prévu de créer de nouvelles maisons, mais l'OIF poursuivra les projets en cours jusqu'au terme de la programmation quadriennale actuelle, en accompagnant les villes et pays bénéficiaires dans leur appropriation de ce projet.

Dernier projet pilote : le programme de Volontariat international francophone (VIF), spécifiquement tourné vers notre jeunesse. Ce programme se trouve actuellement dans la phase de préparation du retour des 50 volontaires de la promotion 2011, en même temps que dans la phase préparatoire du départ de la promotion 2012. Au neuvième mois de stage de la promotion 2011, le taux de satisfaction est manifestement bon. Autre motif de satisfaction : de 28% pour la promotion 2011, le nombre de femmes bénéficiaires du programme est passé à 38% en 2012, et cet effort à la hausse sera poursuivi pour les promotions qui viendront.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Je voudrais, pour conclure, mettre en exergue notre partenariat avec d'autres organisations.

Et tout d'abord la conclusion, le 21 mai dernier, d'un Accord-cadre entre l'OIF et ONU-Femmes, à l'occasion de ma rencontre avec sa Directrice, Madame Michèle Bachelet, Je me réjouis des perspectives offertes par cette collaboration axée sur la lutte contre les violences faites aux femmes, la participation des femmes à la prise de décision politique, le plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes et l'intégration de l'égalité des genres dans le développement durable.

Dans la même dynamique, nous avons renouvelé notre coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), en signant le 31 mai dernier, à Paris, avec son Directeur général, un Mémoire qui renforce notre partenariat engagé depuis 2000, et qui a permis la mise en œuvre d'activités conjointes en matière de renforcement des capacités sur la protection et le développement des droits d'auteur et sur le soutien aux industries culturelles.

Enfin, je veux souligner la tenue de la VIIIème Conférence des OING/OSC que j'ai eu le plaisir d'ouvrir le 7 juin dernier, à Paris, et réaffirmer, ici, que, pour remplir ses missions, la Francophonie a plus que jamais besoin d'une société civile active, engagée et déterminée à occuper efficacement sa place. C'est pour faire avancer les idées novatrices qu'elles portent et mieux faire entendre la voix des citoyens que j'ai appelé les 67 OING et OSC, accréditées auprès de la Francophonie, et au-delà, la société civile francophone, à se mobiliser à l'approche du Sommet de Kinshasa, ainsi qu'à prendre toute leur part dans la réflexion que nous venons d'entamer sur le nouveau Cadre stratégique décennal et le prochain cycle de programmation. J'avais, dans le même esprit, ouvert quelques mois avant, le 20 mars, le premier colloque organisé par le « Réseau des associations professionnelles francophones », récemment créé mais déjà très actif.

Voilà, Mesdames, Messieurs, les principaux éléments d'information dont je souhaitais vous faire part avant de répondre à vos questions.